

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 12.06.2020

Numéro de version 1

Révision: 12.06.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: **BOSTIK GRIP A500 MULTI**

· Code du produit: 9168

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

· Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

· Catégorie du produit PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité

· Emploi de la substance / de la préparation: Couche

· 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Hersteller:

Bostik GmbH

An der Bundesstraße 16

D-33829 Borgholzhausen

Tel.: +49 5425-801-0

Fax.: +49 5425-801-140

Vertrieb Schweiz:

GYSO AG

Steinackerstrasse 34

CH-8302 Kloten

Tel. +41 43 255 55 55

Mail: info@gyso.ch

· Service chargé des renseignements: Département technique

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Centre Suisse d' information Toxicologique: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou de la préparation

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS07

· Mention d'avertissement Attention

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

2-Methyl-2H-isothiazol-3-on

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

(suite page 2)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 12.06.2020

Numéro de version 1

Révision: 12.06.2020

Nom du produit: BOSTIK GRIP A500 MULTI

(suite de la page 1)

mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)

- Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- **2.3 Autres dangers**

- Résultats des évaluations PBT et vPvB

- PBT: Non applicable.

- vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Préparations**

- Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- Composants dangereux:

CAS: 55965-84-9 EINECS: 247-500-7	mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	<0,0015%
	 Acute Tox. 3, H301;  Acute Tox. 3, H311;  Acute Tox. 3, H331;  Skin Corr. 1B, H314;  Aquatic Acute 1, H400 (M=100);  Aquatic Chronic 1, H410 (M=100);  Skin Sens. 1, H317	

- Indications complémentaires:

- Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**

- Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

- Après inhalation:

- Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

- En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- Après contact avec la peau:

- Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

- Laver immédiatement à l'eau.

- Après contact avec les yeux:

- Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.

- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 12.06.2020

Numéro de version 1

Révision: 12.06.2020

Nom du produit: BOSTIK GRIP A500 MULTI

(suite de la page 2)

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**· 5.1 Moyens d'extinction**

· Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

· Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

· Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

(suite page 4)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 12.06.2020

Numéro de version 1

Révision: 12.06.2020

Nom du produit: BOSTIK GRIP A500 MULTI

(suite de la page 3)

- Autres indications sur les conditions de stockage:
Protéger contre le gel.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- Classe de stockage: 12
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 0,4 e mg/m ³ Valeur à long terme: 0,2 e mg/m ³ S SSc;

- Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- Equipement de protection individuel:
 - Mesures générales de protection et d'hygiène:
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 - Protection respiratoire:



En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

ABEK Filter

- Protection des mains:
 - Gants de protection
 - Gants en caoutchouc
 - Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.
 - Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
 - Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
 - Matériau des gants
 - Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
 - Caoutchouc nitrile
 - Temps de pénétration du matériau des gants
 - Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 5)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 12.06.2020

Numéro de version 1

Révision: 12.06.2020

Nom du produit: BOSTIK GRIP A500 MULTI

(suite de la page 4)

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 16523-1:2015: taux 6).

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

- Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales.

- Aspect:

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Beige
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

- valeur du pH à 20 °C: 7-8

- Changement d'état

- Point de fusion/point de congélation: ≥ 0 °C
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

- Point d'éclair Non applicable.

- Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

- Température de décomposition: Non déterminé.

- Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

- Limites d'explosion:

- Inférieure: Non déterminé.
- Supérieure: Non déterminé.

- Pression de vapeur à 50 °C: 120 hPa

- Densité à 20 °C:

- Densité relative: 1,2 g/cm³
- Densité de vapeur: Non déterminé.
- Vitesse d'évaporation: Non déterminé.

- Solubilité dans/miscibilité avec

- l'eau: Non déterminé.

- Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

- Viscosité:

- Dynamique: Non déterminé.
- Cinématique: Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

- Volatile Organic Compounds

- VOCV (CH): 0,00 %

Pas d'autres informations importantes disponibles.

CH/FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 12.06.2020

Numéro de version 1

Révision: 12.06.2020

Nom du produit: BOSTIK GRIP A500 MULTI

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
 - Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
 - Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
 - Toxicité aiguë
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)		
Oral	LD50	4.300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)

- Effet primaire d'irritation:
 - Corrosion cutanée/irritation cutanée
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée
- Peut provoquer une allergie cutanée.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - Mutagénicité sur les cellules germinales
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Cancérogénicité
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité pour la reproduction
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
 - Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - Autres indications écologiques:
 - Indications générales: En général non polluant

(suite page 7)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 12.06.2020

Numéro de version 1

Révision: 12.06.2020

Nom du produit: BOSTIK GRIP A500 MULTI

(suite de la page 6)

- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - PBT: Non applicable.
 - vPvB: Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
 - Recommandation:
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
 - Code déchet:
080410 Déchets provenant de la fabrication, de la préparation, de la distribution et de l'utilisation d'adhésifs et de produits d'étanchéité (y compris les matériaux hydrofuges); Déchets de colles et mastics autres que ceux mentionnés dans le numéro 08 04 09; Classification = S
 - Emballages non nettoyés:
 - Recommandation:
L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.
 - Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|--|-----------------|
| · 14.1 Numéro ONU | néant |
| · ADR, IMDG, IATA | |
| · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | néant |
| · ADR, IMDG, IATA | |
| · Classe ADN/R: | néant |
| · 14.4 Groupe d'emballage | néant |
| · ADR, IMDG, IATA | |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement: | Non applicable. |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | néant |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- Usage usage industriel
- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

(suite page 8)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 12.06.2020

Numéro de version 1

Révision: 12.06.2020

Nom du produit: BOSTIK GRIP A500 MULTI

(suite de la page 7)

- Directive 2012/18/UE
 - Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
 - Règlement (UE) no 528/2012
Ordonnance sur les produits biocides, OPBio
Articles traités
Contient un biocide: Contient C (M) IT / MIT (3: 1). Peut provoquer des réactions allergiques
- Prescriptions nationales:
 - Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)
 - Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57
Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes
 - H301 Toxique en cas d'ingestion.
 - H311 Toxique par contact cutané.
 - H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 - H331 Toxique par inhalation.
 - H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 - H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Service établissant la fiche technique: Département technique
- Contact: + 41 (0)43 255 55 55
 - Acronymes et abréviations:
 - ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - IATA: International Air Transport Association
 - GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - LC50: Lethal concentration, 50 percent
 - LD50: Lethal dose, 50 percent
 - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 - SVHC: Substances of Very High Concern
 - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 - Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 3
 - Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
 - Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
 - Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
 - Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
 - * Données modifiées par rapport à la version précédente

CH/FR